
Le mot de la présidente

Tout d'abord merci à Jean-Yves Roy qui depuis trois ans assurait la présidence de l'A.L.P.A.C.. Les adhérents ont apprécié son sens de l'organisation, son dynamisme et sa disponibilité. Il choisit d'arrêter pour des raisons professionnelles. En bon sportif, il continue à courir à nos côtés en passant le relais : il reste au conseil d'administration.

J'ai été amenée à prendre sa succession par le vote du conseil d'administration du 11 décembre 2006.

« Bon courage ! », me répète-t-on. Heureusement, tous ceux qui m'entourent au sein de l'Amicale me rassurent :

L'équipe du bureau d'abord, compétente et chaleureuse.

Le conseil d'administration, dont les 26 participants, tous bénévoles, se réunissent régulièrement pour concourir au choix et à la réalisation des projets.

Dans chacune des 21 sections, les responsables et les animateurs qui apportent leurs compétences spécifiques, parfois salariés lorsque l'activité l'exige, tous passionnés par leur activité et conscients de leur engagement dans l'Amicale laïque.

Les adhérents qu'il est toujours sympathique de rencontrer et qui offrent à l'occasion, leur aide et leurs suggestions.

(.../...)

Le prochain numéro *Le petit journal* **paraîtra en mai 2007**

La Rédaction du Petit Journal reçoit vos articles jusqu'au 1^{er} avril



Directeur de la publication : Marinette Le Bellec

Rédacteurs : G. Héline – L. LeBail – O. Perron

ALPAC – Maison des Associations – 478, route de Saint-Joseph – 44300 NANTES – 02.40.25.21.38

alpac.nantes@wanadoo.fr

<http://www.alpacnantis.com>

En janvier 2006, au conseil d'administration, la réflexion animée par Patrick Mauriéras et Anne-Laure Macé de la FAL 44 a conduit à reformuler ainsi le projet associatif : « Offrir la possibilité de s'épanouir et d'apprendre dans le cadre d'activités partagées et accessibles à tous en respectant les convictions et la culture de chacun ».

C'est à travers la façon dont se déroulent les activités sportives et culturelles des adhérents que se concrétise ce projet associatif . Nous continuerons aussi les liens avec les écoles publiques qui partagent les valeurs d'éducation pour tous. Dans un quartier en pleine expansion, il est vital de poursuivre les partenariats avec les associations et les institutions , en particulier avec la ville de Nantes qui apporte des toits et des subventions indispensables à nos activités.

A la bibliothèque de l'A.L.P.A.C. Mille et une pages , j'apprécie l'esprit d'équipe, la convivialité, les rencontres et le partage. C'est ce que j'apprécierai aussi en tant que présidente de l'Amicale laïque de Saint Joseph de Porterie.

Poursuivre ce qui est déjà en cours, concevoir de nouveaux projets, être à l'écoute des suggestions, c'est un travail d'équipe qu'il est passionnant d'impulser.

Salutations amicales.

Marinette LE BELLEC

Amicale Laïque de Saint Joseph de Porterie

Bureau 2006-2007

Election du 11 décembre 2006

Président d'honneur : Jean Jahan

Administration générale

Présidente : Marinette Le Bellec

Secrétaire : Edith Le Gâvre

Trésorière : Nelly Gervot

Secteur « sports »	Secteur culturel
Vice président : Bernard Peaudeau Secrétaire adjointe : Martine Mollier Trésorier adjoint : Jonathan Peaudeau	Vice présidente: Chantal Lozay Secrétaire adjointe : Danielle Gautier Trésorier adjoint : Paul Vinchon

Secteur Fêtes

Vice présidente : Brigitte Le Mouillour



Saint Jo - Chantiers 2007

Une nouvelle tranche de la transformation de la route de Carquefou en boulevard urbain va démarrer cette année, en juillet si les réponses aux appels d'offres ne traînent pas.

C'est la partie « *chemin du Millau – rue de la Grange au Loup* » qui va cette fois être aménagée. La chaussée sera recalibrée (largeur de 9,20 m à 9,60 m), et pour les « cheminement doux », deux trottoirs de 2,20 m sont prévus. Les cyclistes disposeront de bandes cyclables de 1,60 m. Les fils électriques et téléphoniques disparaîtront sous terre, tandis que le caractère paysager sera assuré par des rangées d'arbres d'alignement, de bonne taille dès leur plantation. Les chênes d'Amérique, à la hauteur de l'Armorial, devront être remplacés : ces arbres, très élégants mais très fragiles, ont le défaut de mal supporter les climats urbains.

Le carrefour de la rue Eugénie Cotton sera équipé d'un « giratoire », franchissable par les bus ; il calmera les ardeurs des champions de vitesse et il permettra un accès plus sécurisé à cette voie. Pour la rue de la Grange au Loup, l'aménagement sera provisoire : un simple rond-point pour l'instant, et plus tard, lorsque l'ancien verger du Launay sera viabilisé, un plateau plus vaste qui permettra l'accès aux rues des futurs lotissements.

Les travaux, qui devraient durer six ou sept mois, se feront par demi-chaussée : il y aura donc toujours une voie de libre ; l'autre sera déviée par la rue de la Mainguais, et les riverains pourront toujours accéder à leur domicile ! Plus tard, une seconde tranche aménagera la partie Grange au Loup – rue du Bèle, et une troisième la partie rue du Bèle – rue Nicéphore Niepce (ancienne rue du Moulin de Porterie ou route de Gâchet).

Le dépôt des bus de la T.A.N., rue du Bèle, est en chantier, et pour sa desserte, il est prévu de déplacer la circulation « lourde » vers une rue de la Mainguais renforcée, ce qui devrait soulager la route de Carquefou.

Le terrain multisports de la place Louis Pergaud doit être livré en juin ou en juillet.

Quelques excités rendaient la rue de l'Embellie dangereuse, des « coussins berlinois » vont être posés pour les calmer : solution un peu agaçante pour tout le monde, mais que faire contre le manque de civisme .

Et puisque le « Pédibus » fonctionne, on posera une signalétique qui indiquera les arrêts, comme pour le vrai bus !!!

L'Erdre pour tous ... ou les étrennes du J.O. !

La commune de Nantes a reconquis ses rives depuis quelques années, celles de Carquefou et de la Chapelle sur Erdre l'ont fait en partie. Espérons que dans un avenir proche, on pourra se promener du Pont Morand à Nort sur Erdre, sur les deux rives, sans rencontrer de clôture ni d'interdiction. Le dernier numéro de l'année 2006 du Journal Officiel en donne l'espoir :

«*Tout propriétaire, locataire, fermier ou titulaire d'un droit réel, riverain d'un cours d'eau ou d'un lac domanial est tenu de laisser les terrains grevés de cette servitude de marchepied à l'usage du gestionnaire de ce cours d'eau ou de ce lac, des pêcheurs et des piétons.* »

La nouvelle mouture de la « Loi sur l'eau » (30 décembre 2006) remet d'aplomb un vieux droit qui était tombé, depuis quelques dizaines d'années, dans un curieux état de désuétude. Mieux, elle étend à tous les « piétons », et pas seulement aux pêcheurs, le droit de circuler sur les rives des cours d'eau publics, dont fait partie notre Erdre. Rappelons que cette « servitude de marchepied » consiste en un passage de 3,25 m laissé libre tout au long de la rivière. Pourquoi 3,25 m ? Cela correspond à 10 pieds d'avant la Révolution, ce qui montre bien l'ancienneté de ce droit .

Tous les détails ?

Demandez à Internet quelque chose comme « *Journal officiel 31 12 2006 loi sur l'eau* »

Vauban , ce mal connu

2007 devrait être l'Année Vauban et ce jour le 300^{ème} anniversaire de sa mort. Curieux destin que celui de cet homme, issu de toute petite noblesse fort désargentée – les Le Prestre.



Né en 1633, la légende rapporte que le jeune Sébastien, comme Henri IV, vécut ses jeunes années avec les petits paysans. Il assurait, toutefois, qu'à la fin de son adolescence « *il possédait une assez bonne teinture en mathématique et fortifications* ». A 17 ans, il entre au service du prince de Condé alors « en fronde » contre le roi Louis XIV. Deux ans plus tard, il se range sous la bannière royale. De 1653 à 1659, il participe à quatorze sièges au cours desquels il est plusieurs fois blessé, et reçoit à 22 ans son brevet d'Ingénieur du roi.

Instruit de ces expériences, il estime que l'attaque des places est trop coûteuse en hommes. Il préconise aussi de nouveaux concepts dans la défense et l'attaque des forteresses. En 1667, les sièges victorieux de Tournai, de Douai, de Lille, confortent ses méthodes. Désormais connu et apprécié du roi, il exerce, de fait, à partir de 1668, la fonction de « *Commissaire Général des Fortifications* », et ce jusqu'à sa mort. Il est nommé Lieutenant général en 1668 et maréchal de France en 1703.

A partir de 1673, il débute la réalisation de son « *pré carré* » qu'il conçoit comme une ligne de défense de nos frontières actuelles. Mettant en pratique son « *Mémoire sur la conduite des sièges* », il assoit définitivement sa réputation de stratège lors de la capitulation de Maastricht en juin 1678. Il aura, au total, conduit 53 sièges. Etonnant bâtisseur, il aura construit plus de trente places fortes et ports fortifiés nouveaux et amélioré environ trois cents autres.

Infatigable travailleur et grand voyageur, il parcourait une moyenne de 5000 kilomètres par an, tant à cheval, qu'en carrosse, et que dans son étonnante « *basterne* », véritable cabinet de travail à deux places porté par deux chevaux ou deux mules. Ces longs, lents et studieux déplacements d'une frontière à l'autre en firent un observateur privilégié de l'état et de la grande misère du royaume, progressivement ruiné par les guerres et le train de vie royal.

Vauban était un homme de caractère, exigeant dans son travail, soucieux de respect pour ses instructions. Peu attiré par le faste et les intrigues de Cour, il manifesta un certain goût de justice sociale. Il servit son roi sans défaillance pendant 53 ans, allant jusqu'à lui présenter des suggestions de réformes très audacieuses pour l'époque – et pour le monarque parfois agacé.

En 1689, il écrit un mémoire, « *Le rappel des Huguenots* », où il exhorte le souverain à revenir sur la révocation de l'Edit de Nantes (1685), véritable hémorragie de talents expatriés.

En 1707, année de sa mort, il publie « *La Dîme royale* », dans laquelle il propose de remplacer les impôts existants par un impôt unique de 10 % sur tous les revenus, sans exemption pour les ordres privilégiés. Ce dernier ouvrage, paru sans autorisation et saisi, fut la cause d'une relative disgrâce.

Il s'est également intéressé à la démographie, aux prévisions économiques, à la gestion des forêts Ce fut un architecte militaire, un homme de science, un administrateur.

Son corps repose devant l'église de Bazoches, petit village au nord de la Nièvre dominé par le château de Maréchal.

Son cœur, conservé dans un vase de plomb depuis son décès, est aux Invalides depuis 1808, à la demande de Napoléon, à côté de celui de son contemporain Henri de Turenne.

Le slogan de l'époque : *Ville assiégée par Vauban, ville prise. Ville défendue par Vauban, ville imprenable* ». L'une de ses phrases favorites : « *La sueur épargne le sang* ».



Les vignes du seigneur

Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, les rives de l'Erdre, de Nantes à Sucé, ont été occupées par de grandes propriétés privées appartenant à de riches Nantais ; la rive droite en présente encore de beaux restes. Les vieux Portériens savent que notre quartier était dans la même situation : il n'y a pas bien longtemps que le sentier de la rive gauche est accessible à tous. Suivons le, de Port Breton (la plage de Carquefou) à la Tortière.

A Carquefou, du bourg jusqu'à la rivière, s'étend le domaine des Renaudières : quelque 300 hectares qui appartiennent aux Despinose, une famille de négociants d'origine espagnole. Ils sont « seigneurs des Renaudières, de l'Etang Hervé [aujourd'hui Gâchet] et de Porterie ». En 1805, Julie Despinose meurt sans enfants ; un cousin hérite ; il se fait construire à proximité le petit château auquel il donne son nom : la Fleuriaie. On connaît la suite de l'histoire : il y a quelques années, la commune de Carquefou achète la plus grande partie du domaine, y fait bâtir le célèbre théâtre et la partie nord d'Atlanpole.

La Chantrerie, avant la Révolution, était une grande ferme – le bâtiment existe toujours – dont les revenus servaient à entretenir la chorale de la cathédrale et son « grand chantré ». Le domaine s'étendait de l'Erdre au hameau de Boisbonne. Vendu par le pouvoir révolutionnaire comme « bien de la Nation », on le retrouve quelques années plus tard aux mains de l'architecte Etienne Blon, un grand entrepreneur nantais, puis de la famille Lévêque jusqu'au début du 20^{ème} siècle. En 1860, elle y fait bâtir le château actuel. Et les derniers propriétaires privés, les héritiers du transporteur Charles Drouin, vendent la Chantrerie à la Ville de Nantes vers 1970 ; une partie devient parc public, une autre accueille l'Ecole Vétérinaire, le reste reçoit les installations du laboratoire vétérinaire départemental.

Le nom qui a été donné à la partie nantaise d'Atlanpole est trompeur : les grandes écoles, le lotissement Chantrerie 2, n'ont pas été construits sur les terres de la Chantrerie, mais sur celles d'une autre propriété (60 à 80 hectares) qui appartenait à la famille de Saint Pern, industriels nantais du quartier de Launay (place Mellinet). On y voyait trois belles fermes : Cheviré, sous l'Ecole des Mines ; la Perverie et son étang, près du pont de l'autoroute ; les Trois Coins, au carrefour des routes de Saint Joseph et de Carquefou (lotissement Chantrerie 2 aujourd'hui).

De la Conardière et de la Fontaine Caron jusqu'au Ranzay, de l'Erdre au chemin de la Maingais, c'était Porterie, et ses dépendances, le plus grand domaine du quartier : 300 hectares de terres, maisons d'habitation, chapelles, pressoirs, jardins, une quarantaine de corps de fermes et de morceaux de fermes. Port la Blanche, la Conardière, le Brouillard, Malitourme, le Bois Hue, Porterie, le Linot, les Garniers, Clermont-Ranzay, tout cela appartenait à René François Lelasseur (qui a donné son nom au boulevard nantais). Il était « avocat général » de la Chambre des Comptes. Au 19^{ème} siècle, le domaine se divisa au gré des héritages ; des filles Lelasseur ayant épousé des fils de la noblesse bretonne ou angevine, on trouva dans notre quartier des de Portzamparc, de Quatrebarbe, Rodellec du Portzic On sait ce que prélevait un propriétaire sur un tel domaine : une année de fermages sur l'ensemble de ses exploitations de Porterie rapportait à R.F. Lelasseur un peu plus de 10 000 F des années 1830 ; cela représentait alors la valeur d'un troupeau d'une bonne centaine de vaches !

Le Fort appartenait aux Galbaud et Chappotin du Fort. Le château avait été reconstruit en 1753 à l'aide des revenus d'une plantation que la famille possédait à Saint Domingue. Le domaine comprenait les terres entourant le château et ce qui est aujourd'hui le parc des expositions. En 1799, c'est un Gaspard Lemasne, et en 1843, un Ducoudray – Bourgault, d'une famille des derniers négriers nantais, qui possédaient la propriété du Launay, entre les routes de Saint Joseph et de Châteaubriant. Passé le Ranzay, jusqu'à la Tortière, on était sur les terres des de la Tullaye, qui furent eux aussi à la tête de la Chambre des Comptes. Ajoutons à ces grosses propriétés quelques parcelles, bâties ou non, possédées par des non-résidents : la Brosse, à Jacques Houget ; le Petit Launay, à Pierre Juguet ; la Petite Brosse, à Jean Michel Cesbron . Les Landes de Porterie (devenues Landes du Launay), les landes du Brouillard, étaient des sortes de terres communes qui furent privatisées au 19^{ème} siècle au profit des grands propriétaires.

Les vrais Portériens possèdent quelques maisonnettes, quelques petites parcelles éparpillées entre le chemin de Porterie et l'Erdre, de minuscules jardins de 30 ou 40 m². A Gâchet, plusieurs cultivateurs étaient propriétaires de leurs terres : les Rouziou, Robert, Auriou, Niel, Pineau, Potiron, Clerteau, Blandin

Et les autres, les 700 habitants du quartier ? Ils exploitent les borderies, les métairies, les terres des grands domaines. Ils possèdent quelques outils à main, quelques volailles, un pauvre mobilier. Ils sont laboureurs « à bras » : ils n'ont pas de bœufs pour travailler. Une des principales cultures du quartier est la vigne ; elle couvre les coteaux qui dominent l'Erdre. Le chemin de fer qui apporte les vins de Bordeaux, le phylloxéra, à la fin du 19^{ème} siècle, feront disparaître les vignes de notre quartier ; il en reste quelques vestiges. Les terres de Porterie pouvaient aussi être de bonnes terres à blé : en témoignent les impressionnantes scènes de battage photographiées vers 1940 – 1950 au Petit Bèl chez Jean Marie Potiron. A la différence de Doulon, Saint Joseph restera longtemps un lieu de polyculture. Ce n'est qu'à partir de la guerre 1939 – 1945 que de nombreux cultivateurs du quartier, pour répondre aux besoins de la population nantaise, deviendront maraîchers, et que St Joseph se couvrira de serres et de châssis.

A partir du 20^{ème} siècle, le revenu des fermages a dû devenir moins intéressant ; les propriétaires ont eu besoin de fonds pour d'autres activités ; ils vendent peu à peu les terres à leurs fermiers, ou, par petites parcelles, aux Nantais qui veulent construire. De vastes zones sont acquises par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, Saint Joseph et Doulon sont pratiquement les deux derniers secteurs de Nantes où l'on trouve encore des terrains constructibles. Les anciens cultivateurs, qui ont sué sang et eau pour acquérir leurs terres, voudraient bien pouvoir disposer librement de leurs biens, les vendre à un prix voisin du marché . Les municipalités, elles, souhaitent ménager le contribuable qui alimente la caisse commune, et voudraient freiner l'affolante hausse des prix qui fait fuir les habitants peu fortunés loin de la ville. Les deux positions sont justes, bien sûr ; sont-elles conciliables ?

Gâchet

Louis Guitton, dit « Tonton », avait travaillé aux Batignolles, celles de Paris puis celles de Nantes. Il avait ensuite exercé divers petits métiers, par amour de la liberté, pour ne pas dépendre d'un patron. Membre de l'Amicale Laïque du boulevard des Poilus (il habitait rue du Coudray), il avait bien connu Jean Baptiste Daviais, le fondateur de notre Fédération des Amicales Laïques.

Il est décédé en 1963. Il écrivait des poésies, aimait mettre de nouvelles paroles sur des airs connus, comme ce « Gâchet » que nous a transmis sa fille par l'intermédiaire de l'ami Patrick Gomard.

On le chante sur l'air : « Tant qu'il y aura des étoiles »

Refrain

Tant que l'eau de la rivière
Baignera son ponton
Gâchet sera notre chimère,
Toujours nous l'aimerons.
Loin des bruits de la ville,
Le grand air et les jeux
Dans ce p'tit coin tranquille
Nous rendent tous heureux !
Gâchet a bien su nous plaire
Et nous y reviendrons
Tant que l'eau de la rivière
Baignera son ponton.



1^{er} couplet

L'an dernier, je vins au pays nantais
En vacances chez Dédé
J'avais vu Gâchet, depuis je rêvais
D'y revenir cette année.
Quand j'ai, en face, son superbe château,
Sa petite plage, ses jolis bateaux,
Pour moi, tout est beau.

Refrain

2^{ème} couplet

Ce zigue « Poil aux pattes », c'est le petit Gaston
Son parrain, mon oncle Albert.
On emmène queq' fois Jeanneton,
Ça fait plaisir à Zabert.
A l'heure du bain, tout le monde nage et rit,
Même Simone et même tante Marie,
Tante Joconde aussi !

Refrain

3^{ème} couplet

Mais ce qui me plaît davantage ici,
C'est le côté poétique,
Les dîners sur l'herbe, et de mon oncle Li,
Les fritures mirifiques !
La sieste auprès des épluchures de m'lon,
Des bouts de fromage, des peaux d'saucisson
Tout ça sent bon !

Refrain

4^{ème} couplet

Les plus belles vacances, hélas, ont leur fin.
Bientôt nous allons rentrer.
Plus qu'une semaine, et « papa Lucien »
Va revenir me chercher.
Adieu, Gâchet, mais nous n't'oublierons pas,
Avec Lulu et toute la smala,
Tu nous reverras !

Refrain



La section handball

*souhaite une très bonne année sportive
à tous les licenciés.*

Nous voici dans la deuxième partie de championnat. A part les seniors qui continuent leur championnat, toutes les autres équipes jouent dans un championnat de leur niveau en deuxième partie de saison.

Grande activité début janvier pour les loisirs avec l'organisation d'un grand tournoi dans les 2 salles, il reçoit le soutien du comité départemental. Sylvie Mahé, la présidente, et Patrice Ryder, le responsable des loisirs, étaient très satisfaits du résultat. Il a été décidé que ce tournoi serait reconduit chaque année le week-end de l'Épiphanie.

Pour nos petits de l'école de hand, voici un trimestre passé, et nos handballeurs débutants s'affirment déjà dans leur sport de "balle à la main". Les règles du handball n'ont plus de mystère pour nos 12 joueurs. L'assiduité aux entraînements paye : lors des 4 tournois auxquels nous avons participé (dont un à St. Jo) des buts ont été marqués à chaque match et les victoires s'accumulent. Des progrès incontestables sont à noter d'un point de vue individuel et collectif. Le plaisir de jouer ensemble reste le fondement de l'école ; elle peut encore accueillir de nouveaux joueurs débutants : il nous reste 4 places de 7 à 9 ans

Résultat différent pour les deux équipes de « moins de 12 ans » garçons. La « une », dans sa deuxième année, compte plus de victoires que de défaites, mais pour l'équipe « deux », l'apprentissage dans une poule trop forte ne leur a pas permis d'engranger de victoire. Pendant la deuxième phase, ils joueront dans une poule de leur niveau. Marina Bernard et Alexis Baranski sont très satisfaits des progrès réalisés depuis le début de la saison, et remercient les parents qui chaque samedi se déplacent, et parfois se retrouvent sur le banc de touche.

Bilan de demi saison satisfaisant pour les « moins de 14 ans » filles. Arrivées sur le grand terrain en début de saison, elles ont progressé et ont trouvé leurs marques assez rapidement (il reste beaucoup à faire). Cette première année est leur année d'apprentissage. La deuxième phase en 2ème division sera plus équilibrée, elle permettra d'évoluer et d'apprendre face à des équipes de leur niveau. Entraîné par Pierre Mahé, le groupe de 10 filles (plus 9 filles de moins de 12 ans) qui s'entraîne le mercredi a reçu le renfort de Catherine Cornec.

Les « moins de 14 ans » garçons, descendus d'une poule, se retrouvent donc avec des équipes de leur niveau avec l'espoir de plus de victoires ! Ils travaillent bien aux entraînements et Gildas Prévotaux trouve du plaisir à les entraîner. Ils assimilent assez bien, même si parfois ils manquent un peu de sérieux. C'est une équipe très agréable et avec un bon potentiel qu'il faudra exploiter.

Concernant les « moins de 16 ans » garçons, la 1ère phase s'est plutôt bien passée, notre objectif est atteint puisque nous finissons milieu de tableau (5ème sur 8 équipes) dans la poule moyenne pour la 2ème phase. Nous avons également fait un bout de chemin en coupe où nous avons perdu au bout du 3ème match contre Donges, club jouant en excellence. L'ambiance est bonne et les joueurs sont toujours à l'écoute de leur entraîneur Pauline Dejoux pendant les entraînements et aux matches. On espère donc continuer à progresser collectivement et se faire plaisir sur le terrain en gagnant un maximum de matches!

Les « moins de 16 ans » filles terminent à la 3ème place au classement : 5 victoires, 2 défaites, et élimination dès le 1er tour à la coupe départementale. Pour Anne Laure Peaudeau, « *l'objectif serait de retrouver un meilleur niveau qu'en début de saison car nous avons rencontré des équipes plus ou moins faibles pour la première phase, et le résultat que j'attendais n'était pas à la hauteur de nos ambitions du début de saison., Mon équipe doit se dynamiser et se donner l'envie de progresser, même si dans l'ensemble la 1ère phase était assez bien. Vive l'année 2007 en espérant qu'elle portera ses fruits.* »

Les « moins de 19 ans » se font toujours plaisir à l'entraînement comme en match, avec des hauts et des bas. Jonathan Peaudeau, leur entraîneur, est très satisfait de son groupe et espère avoir de bons résultats dans la deuxième partie de championnat

L'équipe seniors féminines a subi un mauvais sort avec pas mal de blessures en fin de première partie de championnat. Après le repos forcé pour certaines et les vacances de Noël, la reprise s'est faite dans la bonne humeur, avec l'envie de jouer. Le premier match contre Blain sera probablement un peu difficile mais le coach y croit beaucoup. Les entraînements commencent à porter leurs fruits et les nouvelles recrues, bien intégrées dans le groupe, se sentent plus à l'aise sur le terrain.

Quant aux « seniors masculins », après un début de saison laborieux, la reprise en ce début d'année s'annonce bien, avec une victoire et l'arrivée de Yannick Rivaux comme entraîneur. L'objectif de début de saison (la montée) ne sera sans doute pas tenu, mais le plaisir de jouer ensemble reste intact.

Nous participerons dans les écoles du quartier à plusieurs séances pour faire connaître notre sport, qui est ouvert à tous, à tous les niveaux de jeu.

Tous les entraîneurs et responsables d'équipe ont participé à la rédaction de cet article.

UN STADE NEW LOOK A L'ERAUDIÈRE—UN STADE NEW LOOK A L'ERAUDIÈRE—

Cette fois ça y est ! La couleur ocre recouvre le lieu! Nous vous annonçons dans un exemplaire précédent du petit journal la transformation du stade de l'Eraudière en un véritable stade d'athlétisme. C'est maintenant chose faite. Initialement prévue fin septembre, la livraison du stade a eu lieu au début du mois de décembre. L'exil forcé d'un certain nombre au stade universitaire s'est prolongé quelques mois en raison du retard inhérent à ce genre de construction...

Mais les sprinters sont maintenant les plus heureux lorsqu'il s'agit de chausser les « pointes » à l'entraînement et d'ainsi augmenter les sensations. En effet, les plus grands ont ré-adopté le lieu avec joie les mardis et jeudis soirs, tandis que les plus jeunes y prendront leurs marques le mercredi à partir du printemps, afin de préparer la saison estivale.

La section athlétisme dispose dorénavant d'un superbe outil pour s'entraîner ! On peut accoler à ce stade la maxime mise en avant lors des championnats du monde à Paris en 2003 : courir, sauter, lancer. Les infrastructures nécessaires à la pratique de toutes les facettes de l'athlétisme y sont présentes. On ne compte pas moins de six sautoirs en longueur, une aire de steeple, deux sautoirs en hauteur et un pour la perche, une aire de lancer du disque ou du marteau et l'anneau en macadam à laisser place à cinq couloirs en tartan.

Chacun pourra s'essayer à l'une de ces épreuves et celles réputées techniques devraient incontestablement trouver des adeptes. On peut par exemple penser qu'il y aura davantage de lanceurs...**avis aux amateurs.**

Les à-côtés de la corrida

Le dimanche 30 décembre les coureurs à pied étaient nombreux à se masser sur le parvis du stade de la Beaujoire. Ce sont près de 600 personnes qui tout l'après midi ont participé aux différentes courses : jeunes et moins jeunes, femmes et hommes. Une belle performance au vu d'une météo maussade, et une belle récompense pour tous ceux qui contribuent à la réussite de cette manifestation. Un tel rendez vous demande en coulisse une sacrée organisation ! Un petit groupe de travail se réunit plusieurs fois dans l'année, et quelques clubs voisins tels que le Métallo sport et le SCO d'Orvault viennent le jour même donner un coup de main.

Tôt le matin, il faut jalonner le parcours de ganivelles. Cette année celui-ci a même été mesuré à la roue d'arpenteur, verdict : la corrida fait précisément 10km300. Ensuite, dès midi, les coureurs peuvent venir s'inscrire pour les différentes épreuves de l'après midi. Epreuves pendant lesquels des commissaires sont disposés tout autour du stade, alors que deux chronométreurs attendent de pied ferme à l'arrivée. Il s'agit également de distribuer aux coureurs le t-shirt « souvenir » de leur participation. Et tandis que ces derniers vont savourer un verre de vin chaud au bar, ce sont les informaticiens qui essaient de mettre rapidement à la disposition du public le classement complet de toutes les courses. Vers 18h, la journée touche à sa fin, les vainqueurs reçoivent une coupe ou un bouquet de fleurs dans une salle mise à disposition par la Mairie de Nantes. Au dehors, il faut tout démonter afin de rendre aux alentours du stade leur aspect habituel.

Cette année sous la pluie et dans le vent, ils ont été plus d'une centaine de bénévoles à participer dans la convivialité à l'organisation cet événement.

La plupart sont là tous les ans, on ne peut que les en remercier.

France ADOT 44 - 16, rue Hermann Geiger - 44300 Nantes (quartier Mairie du Ranzay), association reconnue d'utilité publique,

a pour objectif :

- de favoriser l'esprit de solidarité et de fraternité humaines, de susciter et promouvoir l'information du public et des scolaires en faveur des dons d'organes, de tissus humains, de cellules.
- de veiller au respect du caractère bénévole, anonyme et gratuit des dons selon la réglementation en vigueur ;
- de créer tout lien de solidarité entre ses membres et leur diffuser toutes informations utiles, propres à développer et faciliter les dons d'organes, de tissus humains et de cellules ;
- d'entretenir des contacts entre tous ses membres, et de servir de trait d'union entre les adhérents et les instances fédérales ;

a pour missions :

- de diffuser et de promouvoir la carte de volontaire au don d'organes ;
- d'intervenir pour l'information sur le don auprès des lycéens et collégiens des établissements scolaires de Loire-Atlantique ;
- d'organiser des soirées d'information en partenariat avec les Amicales des Donneurs de Sang Bénévoles, les médecins de l'E..F.S et du CHU Nord Laennec, le service de coordination hospitalière du CHU de Nantes, les Mutuelles Sociales Agricole et les Mutuelles de Loire-Atlantique ;
- de tenir des stands d'information lors de la journée nationale du don et à l'occasion de diverses manifestations dans le département (virades de l'espoir, virées nantaises, etc....) ;

Afin de mener à bien nos actions et pour également soulager nos correspondants locaux résidants à l'extérieur de Nantes et/ou des communes avoisinantes, nous recherchons de nouveaux bénévoles pour aider aux différents travaux ponctuels (préparation pour envoi de documentation, mise sous pli, timbrage, etc.....).

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir contacter :

- secrétariat : tél (répondeur) : 02.51.72.27.15. de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi

✉ e .mail : franceadot44@wanadoo.fr



Grâce à votre soutien France ADOT 44 pourra continuer à développer et améliorer avec plus d'efficacité sa mission de sensibilisation au don d'organes et de moelle osseuse. Merci



Mille et une pages et la vie des livres

La vie des jeunes lecteurs

À la bibliothèque Mille et une Pages, on commence très tôt à s'intéresser aux livres.

Il suffit de passer à l'improviste un mercredi, par exemple, pour s'en rendre compte : les poussettes sont garées à l'entrée et l'intérieur grouille d'enfants avides de découvertes. Certains s'installent autour de la petite table avec maman ou des plus grands pour une histoire. D'autres partent à l'assaut des bacs à livres regorgeant de trésors. Les plus jeunes s'assoient même parfois par terre, pour feuilleter les albums destinés aux tout petits. Les histoires et les babillages emplissent alors la bibliothèque dans une ambiance joyeuse...



Chaque mercredi après midi, c'est aussi un petit groupe d'enfants de la crèche qui investit les lieux, et vient choisir quelques albums à ramener aux copains. D'autant que, le lendemain matin, c'est la bibliothèque qui se déplacera vers eux afin de leur lire des histoires.

De même, les enfants de la Halte Garderie ont aussi droit à leur « bain d'histoires » un vendredi sur deux.

Quant aux assistantes maternelles et les mamans qui le souhaitent, elles peuvent emmener les petits découvrir la bibliothèque et écouter quelques récits certains mardis et vendredis.

Pas étonnant alors que les enfants prennent, si jeunes, le plaisir de la lecture !

Plus grands, ils pourront venir avec leur classe lire des livres ou faire des activités autour de la lecture.

De ce fait, on trouve, à la bibliothèque Mille et une Pages, des enfants intéressés, qui aiment partager leurs lectures et discuter de ce qu'ils ont aimé ou pas. On y rencontre aussi des jeunes lecteurs (et même des adultes !) qui passent entre deux activités et se posent tranquillement avec un album, une Bande Dessinée ou un roman.

Tout cela donne à la bibliothèque une ambiance sympathique et fait de celle-ci un lieu accueillant, convivial, où il fait bon s'arrêter..

Alors avis aux lecteurs, jeunes et moins jeunes, qui souhaitent partager leur goût de lire !

Nolwenn CAILLET

Lundi : 16 h 30 – 18 h
Mardi : 16 h 30—18 h
Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h30 – 17 h30

Jeudi : 16 h 30 – 18 h 00
Vendredi : Relâche
Samedi : 10 h – 12 h

